

Le Lyricantois

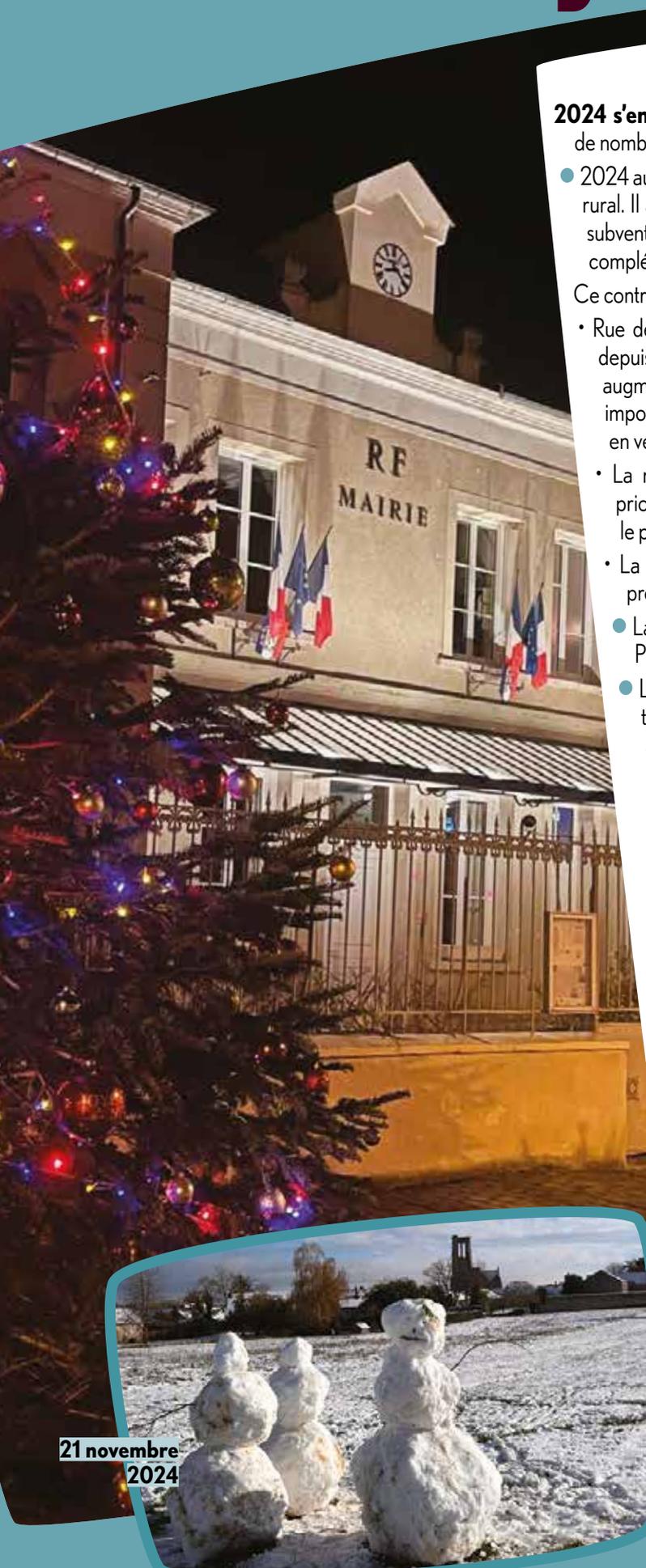
Le mot du maire...

2024 s'en est allée. Cette année sera passée très vite, elle aura permis l'avancée de nombreux dossiers.

- 2024 aura notamment permis la finalisation de la candidature du prochain contrat rural. Il a reçu l'approbation du Département, avec l'accord d'une enveloppe de subventions conséquente. Nous attendons désormais l'aval de la Région qui complétera les aides de financement.

Ce contrat prévoit notamment :

- Rue de la cave de Châtenoy, la destruction d'un bâtiment laissé à l'abandon depuis des années dont la commune a fait l'acquisition. Cet emplacement augmentera le nombre des places de stationnement dans un lieu de vie important et stratégique pour le village. Une partie du terrain sera conservée en verger. Le sol ne sera pas bitumé.
- La requalification de la rue de l'Eglise qui, curieusement, n'a jamais été prioritaire dans les investissements alors qu'elle permet d'admirer pleinement le porche sculpté de la tour de l'église.
- La rénovation de la rue du Pressoir et son impasse, emplacement de la première grange aux dîmes ; les bordures végétalisées seront conservées.
- La marquise de la mairie est désormais rénovée avec l'aide financière du Parc Naturel Régional du Gâtinais français.
- L'enfouissement des réseaux de l'avenue Jacques-Louis Dumesnil est terminé... ou presque. Les anciens poteaux sont encore là. Une entreprise a pris beaucoup de retard malgré les importantes pénalités infligées par notre syndicat d'électrification (SDESME). Nous avons profité de ces travaux pour installer des lampes à économie d'énergie et éclairer à l'aide de candélabres à alimentation photovoltaïque, le chemin de la Sablonnière. Nous avons également sous-traité l'audit énergétique des bâtiments communaux qui permettra d'établir la feuille de route afin de réduire les consommations énergétiques des prochaines années.
- Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) du village a été validé. Ce dossier obligatoire planifie les actions des acteurs communaux de la gestion du risque, en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, et notamment la prise en compte du risque des feux de forêt. En parallèle, l'amélioration de la défense incendie sur l'ensemble du village est désormais achevée.
- Les « Rencontres de Larchant au pays de Nemours » ont de nouveau été un succès. Le nombre de visiteurs a été conséquent et les animations plébiscitées.
- Le village bénéficie désormais d'un balayage des rues chaque trimestre. Le contrat a été négocié avec l'intercommunalité dans le cadre de la mutualisation des services, tout comme les colis de fin d'année de nos aînés qui, cette année encore, ont mis en avant les produits locaux.
- La baisse des effectifs et une moindre demande pour la garderie périscolaire ont conduit, après étude du SIIS (le syndicat scolaire), à la fermeture de la garderie de Larchant. Celle de Guercheville, où sont situées les classes de maternelles, donc jugée prioritaire, a été conservée.



21 novembre
2024

Cette fermeture a été, par hasard, concomitante au départ en retraite de Sylvie Driard, en charge de la garderie de Larchant pendant de nombreuses années. Nous saluons son travail et nous la remercions. Depuis le mois de décembre, les locaux sont attribués au LAEP intercommunal. Ce « Lieu d'Accueil Enfants-Parents » est ouvert à toutes les familles, le jeudi après-midi. Il permet aux enfants de se rencontrer et aux adultes de se connaître et d'échanger sur les services en soutien dans le domaine de l'enfance.

- Le Conseil municipal a de nouveau choisi de ne pas augmenter les impôts locaux. Au niveau budgétaire, le débat a concerné la taxe d'habitation. En effet, Larchant est dans la liste des communes de France qui comptent un nombre important d'Airbnb, gîtes et chambres d'hôtes, au détriment des locations à l'année. La loi permettrait d'augmenter jusqu'à 60% les taxes d'habitation des résidences secondaires, dans l'objectif de réduire ces locations de courte durée. Cependant, à Larchant, les résidences secondaires sont principalement occupées par leurs propriétaires ; les locations temporaires, non... La loi ne différencie pas les deux modes d'occupation.
- En fin d'année, sous l'impulsion de certains villageois, avec l'association Slow-food, le dossier de la liaison douce entre le village et Saint-Pierre-Lès-Nemours a été réouvert avec le département et la Communauté de Communes. Les contraintes techniques et réglementaires à lever seront expertisées par la Direction départementale des routes de Seine-et-Marne pour définir la faisabilité d'une piste cyclable sur la D16.

2025 arrive dans la continuité de 2024, avec sa part de projets et d'ambitions !

- Le lancement des travaux du nouveau contrat rural.
- Le commencement d'une nouvelle tranche de travaux pour notre église, cette fois sur la tour-clocher, avec notamment la descente de la cloche qui sera rénovée en Autriche et son support consolidé. Nous attendons l'accord de toutes les subventions.
- La revégétalisation d'une partie de la cour d'école : du bitume sera retiré puis enherbé afin de réduire cet îlot de chaleur potentiel.
- Le tracé du Tour Panoramique de Larchant (TPL) devrait se concrétiser par la finalisation administrative des échanges et conventions d'occupation de terrains sur les dernières sections.
- Des marquages au sol pour matérialiser des places de parking seront peints sur les trottoirs pour supprimer des stationnements anarchiques gênant la visibilité, et sécuriser les piétons et les poussettes.
- Une étude de la circulation route de Villiers-sous-Grez sera lancée pour connaître sa fréquentation et sa pertinence au regard du coût d'entretien qu'elle implique.
- Un entretien conséquent de certains chemins ruraux de notre territoire est également prévu, notamment pour les chemins qui descendent du plateau. Les pluies incessantes de 2024 les ont fortement ravinsés.
- L'acquisition de la parcelle située entre l'avenue Dumesnil et le chemin de Trémenville permettra de conserver cet espace arboré à l'entrée du village.
- Le projet d'installation dans le village de caméras de vidéoprotection sera relancé, motivé par la volonté de prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens. Maintenant que les travaux d'enfouissement des lignes sont achevés, études et demandes de financements seront actualisées pour des travaux programmés en 2026.
- La reconversion des locaux de l'ancienne garderie, pour leur transformation en cabinet médical ou paramédical, est en réflexion.

Ainsi, 2025 est une nouvelle année, faite de nouveaux projets et de nouvelles réalisations.

Les élus du Conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2025 soit une année de santé, de joie mais aussi de projets et de réussites, pour chacun d'entre vous.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE à TOUS !

Vincent MEVEL, maire de Larchant

**Cérémonie
des vœux 2025**



Clara Chappaz



Lors de la cérémonie des vœux, le 18 janvier nombreux étaient les élus à être présents salle de la Sablonnière. Nous soulignons la présence de la ministre en charge de l'intelligence artificielle et du numérique, Clara Chappaz qui a passé sa jeunesse à Larchant et qui y réside encore régulièrement.



La remise du trophée de la binette :

L'entretien de notre environnement est l'affaire de tous. Il est possible d'agir dans le respect de la diversité... A ce titre, la mairie distingue tout particulièrement des habitants qui depuis des années font preuve d'investissement personnel au profit de tous.



**Noan Poursin,
pianiste**

Extraits du compte rendu du Conseil municipal du 28 octobre 2024

Réf: 2024_04_053 -

ACQUISITION DE LA PARCELLE G 416, AVENUE JACQUES-LOUIS DUMESNIL

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Considérant la parcelle G 416, parcelle triangulaire, située à l'angle de l'avenue JL Dumesnil et Chemin de Trémainville,

Considérant l'accord de cession en 1984 pour un montant de 8 francs le m² entre la commune de Larchant et son ancien propriétaire, marquant l'intérêt du village pour cette parcelle,

Considérant que la vente n'a pu être finalisée alors, un problème ayant eu lieu sur la succession, une attestation rectificative valant reprise pour ordre n'ayant eu lieu qu'en 2002,

Considérant que cet emplacement représente un espace de convivialité, espace naturel, sans trottoir, auquel les Lyricantois sont très attachés,

Considérant que cette acquisition est concordante avec les orientations générales des projets de la commune,

Considérant l'estimation de cette parcelle à 21 000 € par le service des domaines assortie d'une marge d'appréciation de 10 %,
Considérant l'acceptation par la propriétaire du montant de 21 000 € pour l'acquisition de la parcelle,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ APPROUVE l'acquisition de la parcelle G 416 pour un montant de 21 000 euros qui correspond au montant estimé par le service des Domaines,
- ▶ AUTORISE M. le maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition, notamment les actes notariés,
- ▶ INSCRIT les crédits suffisants au chapitre 21 du budget 2025 de la commune.

Réf : 2024_04_055 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURA- TION DE LA CLOCHE DE L'EGLISE

Vu les articles du Code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L. 1212-1, L.1211-1 et L.3222-2 ;

Vu les articles L.1311-9 à L.1311-12 et l'article L. 2241-1 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les travaux programmés en 2025 pour la restauration de l'église et notamment du beffroi,
Considérant que la cloche de l'Eglise Saint-Mathurin qui date de 1839 n'est pas classée Monument historique,

Considérant l'avis de M. Gouriou, expert campanaire auprès du Ministère de la Culture,

Considérant l'autorisation de la Direction régionale des Affaires Culturelles,

Considérant l'objectif de la municipalité de réaliser des travaux afin de sauvegarder le patrimoine historique et culturel de la commune,

Considérant qu'aucune enveloppe financière ne nous a permis d'intégrer la cloche dans le programme de restauration qui sera lancé en 2025.

Le Conseil municipal, ayant pris connaissance de ce dossier de restauration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- ▶ APPROUVE le projet de restauration de la cloche tel que prescrit par l'expert campanaire,
- ▶ SOLLICITE une subvention auprès du Parc Naturel Régional du Gatinais français,
- ▶ ARRETE les modalités de financement comme suit :
 - Montant de l'opération : 18 204 €HT,
 - Montant de l'aide sollicitée auprès du PNR, d'un maximum de 80% soit : 14 563,20 euros
 - Fonds propres : 3 640,80 €HT,
- ▶ INSCRIT les dépenses en investissement du budget,
- ▶ AUTORISE le maire à signer tous documents afférents à ce dossier...

Extrait du compte rendu du Conseil municipal du 16 décembre 2024

Réf: 2024_05_060 - AVIS SUR CARTE DU NIVEAU DE RISQUE LIE AUX FEUX DE FORET SUR NOTRE COMMUNE

Le territoire de Seine-et-Marne est de plus en plus exposé aux risques naturels en raison du réchauffement climatique et le risque lié aux feux de forêt est devenu prégnant dans notre région, comme le démontrent des études récentes. Les incendies de 2022 ont rudement touché le territoire national et ont apporté des évolutions réglementaires importantes. La forêt de Fontainebleau, l'une des plus vastes forêts de protection de France est particulièrement vulnérable aux incendies. La prise en compte de ce risque nouveau nécessite une forte mobilisation des différents services, des collectivités, des citoyens concernés. La prévention des feux de forêt devra s'accompagner d'une prise de conscience et de changement dans nos habitudes.

La loi du 10 juillet 2023 relative à la prévention des feux de forêt et de végétation a ainsi modifié la procédure liée au classement des communes exposées au risque d'incendie de forêt. Ce classement relève désormais d'un arrêté interministériel. La réalisation d'une étude à l'échelle régionale a mis en évidence la présence d'un secteur à risque lié au feu de forêt sur notre commune. En croisant ses résultats avec l'historique de la localisation, des feux de forêt dans notre département, ainsi qu'avec les données relatives à la fréquentation des massifs forestiers, les services de l'État proposent de classer les secteurs identifiés sur notre commune.

Le périmètre d'application devra ensuite être annexé dans les documents d'urbanisme et figurer dans l'information des acquéreurs et locataires.

Le classement de ces secteurs implique différentes mesures, en particulier :

- l'intégration de ce risque dans la réalisation d'un PCS (plan communal de sauvegarde), (PCS validé lors du Conseil municipal du 23 septembre 2024),
- l'application des OLD (obligations légales de débroussaillage).

▶ Considérant l'article R 132-2 du Code Forestier, un avis sur la carte de proposition de classement est demandé au Conseil municipal,

▶ Considérant les cartes adressées par M. le Sous-Préfet le 16 octobre dernier reprenant pour l'une les niveaux de risque liés aux feux de forêt et pour l'autre une proposition de classement d'une forêt exposée au risque d'incendie sur Larchant,

Suite à l'analyse des deux cartes reçues, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ▶ PROPOSE afin qu'elle prenne en compte quatre nouveaux secteurs en zones boisées à Larchant (zones de 200m autour de bâtiments potentiellement concernés par des OLD) de modifier la carte de classement telle qu'annexée...

**L'intégralité des comptes rendus
des conseils municipaux
sont publiés sur www.larchant.fr.
Ils sont également consultables
en mairie sur rendez-vous.**

Déposez vos branchages : 8 février, 29 mars de 11 à 12 heures

Des Lyricantois bénévoles vous accueillent régulièrement pour le dépôt de vos branchages. Ils les broieront avec un broyeur thermique acheté en commun avec la commune de Villiers-sous-Grez. Lors de votre prochain passage, vous pourrez récupérer des broyats pour votre jardin.



Pour connaître les dates de dépôts, scanner le QR code ou contacter : Eric Rotellini 06 31 91 05 74.



Chemin rural n° 12 de « Chevrainvilliers »

L'embranchement se situe à gauche dans la côte en allant vers le Chapitre, en direction de Guercheville.

Rappel : il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Horaires des travaux de bricolage des particuliers

- de 8 h. à 12 h. puis de 14 h. à 20 h. du lundi au vendredi
- de 9 h. à 12 h., puis de 14 h. à 19 h., le samedi
- de 10 h. à 12 h., le dimanche et jours fériés

Arrêté préfectoral n° 19ARS41SE du 23/09/2019

Les dates de ramassage ont changé « Chamboule tout » dans les poubelles

Le **LUNDI** matin en **SEMAINE PAIRE**, c'est le ramassage des bacs **MARRON** ou Verts

- 1 Les ordures ménagères seront enfermées dans des SACS plastique FERMÉS !!!!!
- 2 Votre forfait annuel est de 18 levées.
- 3 Si vous avez un volume supplémentaire de déchets ménagers : vous achèterez en mairie des sacs poubelles « Rouge » que vous placerez sur votre bac « Marron » le jour du ramassage.

Le **JEUDI** matin, c'est le ramassage des bacs **JAUNES**

- 1 Les emballages en métal, carton, papier et contenants plastiques vidés seront déposés en VRAC.
- 2 Tous les cartons sont à mettre dans la poubelle « Jaune ». Si les cartons sont plus grands que la poubelle, il faut les aplatir et les découper... ou les déposer à la déchèterie d'Amponville.
- 3 Ce qui sera déposé à côté de la poubelle ne sera plus ramassé !!!!!

Les éboueurs passent aussi les jours fériés.

Les encombrants passeront mardi 24 juin, le matin.

Ne déposez pas de : batterie, appareil électrique, néon, télé, frigidaire, lave-vaisselle, lave-linge, pneu, peinture, w.-c., gravats, etc.

Vous devrez apporter à la déchèterie ce que les éboueurs ne prennent pas.

L'usine de traitements des déchets organiques n'est pas construite... Rien n'est donc organisé actuellement pour le ramassage de ces déchets dans les villages de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Pour tout projet de rénovation ou de construction, des règles s'appliquent...

Quelle que soit la nature des travaux à effectuer dans votre propriété, **VOUS DEVEZ DÉPOSER UNE DÉCLARATION** préalable ou un permis de construire en mairie.

En cas de non-respect de la procédure, les travaux seront stoppés en attendant l'accord des autorités compétentes. De même, la mise en place d'un échafaudage doit être assortie d'un arrêté municipal. Cet arrêté ne pourra pas être délivré si la demande de travaux n'a pas été faite et son accord obtenu.

AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE.

Ces démarches sont obligatoires et évitent toute régularisation parfois impossible à obtenir lors de la vente de votre bien. N'hésitez pas à contacter la mairie ou prendre un rendez-vous avec le service « Urbanisme ».

Treize Lyricantois ont nettoyé les bas-côtés de la route de Bonnevault et de la porte des Sablons jusqu'à l'acacia (D16) !



**LARCHANT VERT,
LARCHANT PROPRE**

Le PNR accompagne et peut subventionner les travaux de rénovation énergétique de votre maison...

Gratuitement, les conseillers identifient les postes les plus consommateurs en énergie dans votre logement/entreprise. Ils vous conseillent sur les solutions techniques appropriées à votre budget, et ciblent les aides financières en fonction de vos revenus et de votre projet, etc.

Pour plus d'infos
Contactez
les conseillers au
01 64 98 11 79



Le PNR organise des stages sur la taille des arbres fruitiers et la vigne

Ces stages sont gratuits mais les places limitées.

Inscription obligatoire auprès de Julie MARATRAT, technicienne au Parc :
j.maratrat@parc-gatinais-francais.fr

JEUDI 13 FÉVRIER : TAILLE DES ARBRES FRUITIERS EN FORME LIBRE

De 9h30 à 16h30, Amponville (77)

Explication et démonstration de la taille d'entretien des fruitiers pour garantir une belle fructification. Prévoir votre pique-nique pour le midi (possibilité de le prendre en salle).

SAMEDI 22 FÉVRIER : TAILLE DE LA VIGNE

De 9h30 à 12h30, Cerny (91)

Avec l'association des Croqueurs de pommes : explication et démonstration de la taille d'entretien de la vigne pour garantir une belle fructification.

SAMEDI 15 MARS : TAILLE DES ARBRES FRUITIERS PALISSÉS

- de 9h30 à 12h30
- ou de 14h00 à 17h00

A Milly-la-Forêt (91), en collaboration avec la Maison Cocteau. Explication, démonstration et mise en pratique de la taille d'entretien des arbres fruitiers palissés.

SAMEDI 22 MARS : INITIATION AU GREFFAGE DES FRUITIERS

De 9h30 à 12h15 ou de 14h30 à 17h15, Perthes-en-Gâtinais (77)

Explication, démonstration pour connaître les bases du greffage des arbres fruitiers et réussir ses premières greffes !

Noël des Aînés



L'équipe communale



Votre commune a choisi d'offrir un colis de Noël composé uniquement de produits locaux reconnus par la marque « Valeurs Parc » du Parc Naturel Régional du Gâtinais français.



La crèche de Noël dans l'église...

Nos joies, nos peines en 2024

Ils sont nés...

Le 15 janvier, Nouria Glorieux
Le 7 mai, Margot Beauchef
Le 21 mai, Héloïse Benhamou Royer
Le 18 octobre, Roman de Oliveira
Le 12 décembre, Nils Darakchiev

Ils se sont mariés...

Le 29 juin, Paul Schotsmans et Antonia Zuccarelli
Le 26 octobre, Ozgün Erdogan et Elif Koc

Ils nous ont quittés...

Le 2 janvier, Jean-Luc Frot
Le 18 juin, Estelle Métais
Le 8 mai, Michel Mézière
Le 1^{er} août, Béatrice Derouet, veuve Leblanc
Le 14 sept., Marivonne Laurent, veuve Vétizou
Le 29 oct., Madeleine Benoist, née Bouchet
Le 2 décembre, Yvonne Métais, née Vigier
Le 27 décembre, Jean-Claude Willcox

Le 2 novembre, Eliane et Jacques Maillot, Lyricantois depuis 30 ans, ont fêté leurs noces de diamant (60 ans), entourés de leurs 3 enfants, 7 petits enfants et de leur arrière petite fille. Bonne continuation à eux!!

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

est ouvert le jeudi (sauf pendant les vacances scolaires), de 15h30 à 17h30, dans l'ancienne garderie de l'école.

Gratuit et libre d'accès, le LAEP propose : des espaces de jeux et de rencontre adaptés aux tout-petits dans un cadre convivial propice aux discussions.

Tarifs des métros, trains, bus en Île-de-France

Pour TOUS les voyageurs OCCASIONNELS

UN nouveau Passe : Liberté +

- 1 Il fonctionne comme un badge de télépéage autoroutier. Vous badgez dans les transports et vous paierez le mois suivant.
- 2 Le badge est gratuit,
- 3 les tarifs seront 20 % moins chers,
- 4 le ticket métro, train, RER : 1,99 €,
- 5 le ticket tram/bus (plein tarif) : 1,60 €,
- 6 toutes les correspondances sont offertes...

Plus d'informations et souscrire en ligne sur www.iledefrance-mobilites.fr

Problème de Fibre

Ce centre d'assistance téléphonique à destination des administrés, entreprises et collectivités est accessible au

0806 000 413

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Ce service est gratuit hors le prix d'appel. Seine-et-Marne Numérique



Janine MIGNOT



Lise BOURQUIN MERCADÉ



Vernissage



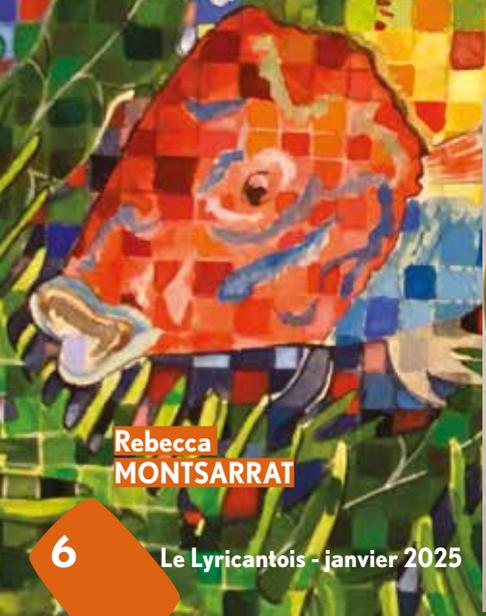
La Compagnie
Le Cirque dans
les Etoiles



Sébastien et Louis SUREL



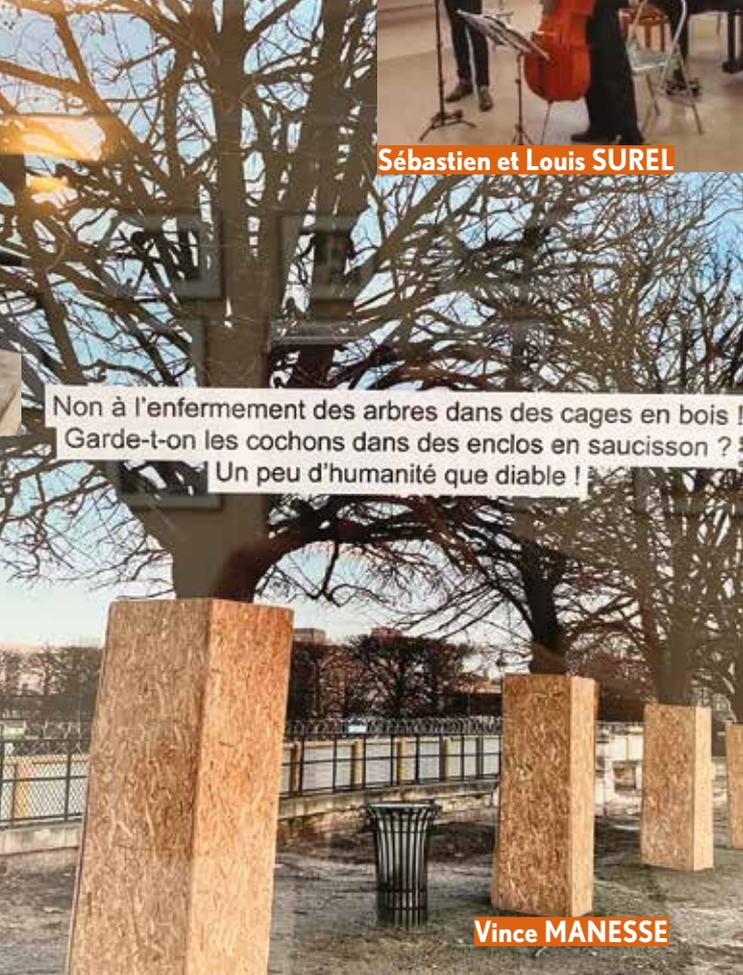
Adèle VOYARD



Rebecca MONTSARRAT



Léa GRILLERE

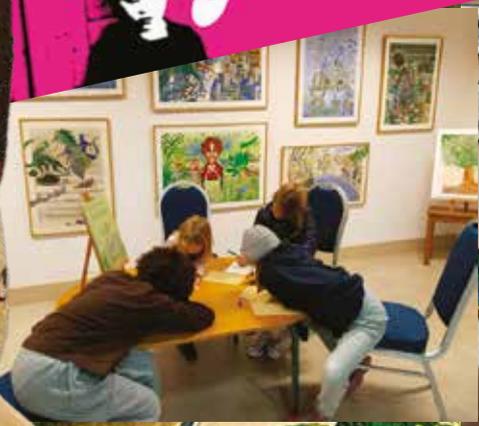


Non à l'enfermement des arbres dans des cages en bois !
Garde-t-on les cochons dans des enclos en saucisson ?
Un peu d'humanité que diable !

Vince MANESSE

enfance

Nous avons été heureux de vous présenter cette exposition exceptionnelle sur le thème de l'enfance. Elle a attiré plus de 800 visiteurs, petits et grands, toujours sur le principe des Rencontres de Larchant : un jour, une proposition, au sein de l'exposition. Ainsi ateliers vivants pour tous les âges, théâtre, concert, lecture, conférence étaient au programme. Nous espérons que vous en avez profité. Il nous reste à vous souhaiter une belle année 2025.



Diane ROUSSEAU



Les enfants de l'école de Larchant sous la direction de Justine MATTIOLI



Monsarrat BIGORIE

En poule

Merlin BIGORIE

Nicolas BAILLET



Gille BAISE



Magdolna ANTAL
Victoria PAIVA LOPEZ

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent.

Le cycliste, comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler sans se mettre en danger, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé, et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit. Pour respecter les autres usagers, les automobilistes doivent aussi respecter quelques règles...

Cyclistes

Quelques règles élémentaires de sécurité ...

En ville

- Circulez sur le côté droit de la chaussée, à environ un mètre du trottoir et des voitures en stationnement.
- Utilisez, lorsqu'ils existent, les bandes ou pistes cyclables et les doubles sens cyclables.
- Gardez une distance de sécurité d'un mètre au moins par rapport aux autres véhicules.
- Ne zigaguez pas entre les voitures.
- Aux intersections, placez-vous un peu en avant des véhicules pour vous faire voir.
- Faites attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux enfants qui peuvent surgir entre deux véhicules.
- Ne circulez pas sur les trottoirs. À vélo, seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés.
- Dans les zones de rencontre, ne circulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité du piéton.
- Dans les aires piétonnes, vous pouvez rouler dans les deux sens de circulation, à condition de toujours circuler à l'allure du pas.

Sur la route

- Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières et gravillons.
- Dans les virages, serrez la chaussée à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.
- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.
- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne. Si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le afin de faciliter le dépassement des véhicules.

Et ... anticipez votre changement de direction et signalez votre intention en tendant le bras du côté où vous voulez tourner et **soyez toujours visibles...**

Des équipements obligatoires

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

- Deux **freins**, avant et arrière.
- Un **feu avant** jaune ou blanc et un **feu arrière** rouge (la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante).
- Un **avertisseur** sonore.
- Des **catadioptres** (dispositifs rétro réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
- Le **port d'un gilet rétro réfléchissant** certifié est obligatoire hors agglomération pour tout cycliste (et son passager) circulant la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante... et aussi des vêtements clairs vous rendront plus visibles.

ÉQUIPEMENTS À VÉLO OBLIGATOIRES RECOMMANDÉS

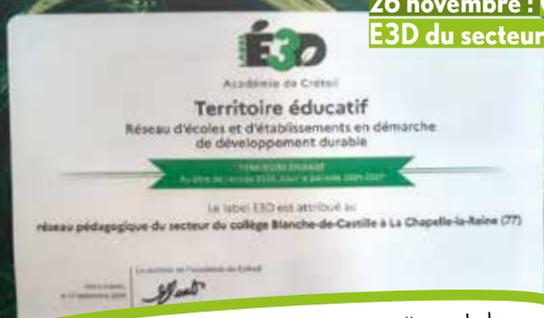


Automobilistes

Respectez les distances de sécurité pour dépasser un cycliste

- En tant qu'automobiliste, vous devez laisser **une distance de 1 mètre minimum en ville** entre vous et le cycliste que vous souhaitez doubler. Hors agglomération, c'est-à-dire sur **les routes de campagne par exemple, cette distance passe à 1,50 mètre.**
- Que ce soit en ville ou à la campagne, **activez votre clignotant** gauche et diminuez votre vitesse tout au long du dépassement. N'oubliez pas de mettre ensuite votre clignotant droit pour indiquer que vous allez vous rabattre.
- **Et si la route vous paraît trop étroite ? vous ne dépassez pas...** Prenez votre mal en patience et ne klaxonnez pas le cycliste, au risque de lui faire peur et donc de le mettre en danger et **respectez les limitations de vitesse...**

26 novembre : Cérémonie de labellisation E3D du secteur du collège Blanche de Castille



Label E3D : Nous sommes allés au collège de la Chapelle-la-Reine avec d'autres écoles du canton pour expliquer ce que nous avons fait pour le **Développement Durable** comme les briques en papier recyclé, l'amadouvier, les plantes que nous avons plantées au collège...



Cantine du SIIS : les aménagements intérieurs commencent ...
Objectif : ouverture après les vacances de printemps !



02 octobre

Expériences sur les odonates et les plantes avec Catherine Chappaz



10 octobre

12 décembre : Atelier broderie avec Martine Dal'secco, Association Culturelle de Larchant

12 janvier : Visite de l'Ecotron de Saint-Pierre-lès-Nemours



28 novembre : Visite du Muséum d'histoire naturelle de Paris

3 novembre : Répétition de la pièce de théâtre présentée pendant l'exposition Larchant sur l'enfance





ASSOCIATION
CULTURELLE
LARCHANT

Samedi 8 février
Atelier
« Créations »
de 4 à 11 ans

Découpage, coloriage,
puzzle géant, suivi d'un goûter.
Gratuit. Réservation par SMS en
indiquant l'âge des enfants au
06 09 61 42 17.
RDV : 14 h 30, Salle Châtenoy

**Oh ! Déjà 2025,
déjà un quart de
siècle écoulé !**

Alors, profitons du temps qui passe pour
satisfaire notre curiosité, pour accroître nos
connaissances.

L'Association Culturelle de Larchant propose en 2025
des découvertes pour tous :

- Un atelier broderie, après la découverte des
chasubles classées Monuments historiques.
- La visite des stations d'épuration de Larchant
et de Nemours.
- La visite des archives départementales et
la découverte d'ouvrages originaux.
- Une nouvelle initiation aux gestes qui sauvent.

● Samedi 8 février, après-midi consacrée aux enfants.
Selon leur âge, ils pourront découper, colorier, en
s'inspirant des modèles du Moyen-Âge et du 17^e siècle,
réaliser un diablotin animé, reconstituer un puzzle
géant ou tenter d'être le vainqueur au jeu de l'oie.

● Le Festival du département, les Journées du
patrimoine et celles de l'architecture réserveront des
surprises. En septembre, Proquartet nous embarquera
dans un monde musical créé par de jeunes talents.

**Notre assemblée générale se déroulera
samedi 22 mars. Aurélien Petit, présentera son
travail de photographe animalier à la suite de l'AG.
Ouvert à tous...**

Les dates exactes de ces activités vous seront données
au fur et à mesure de cette année.

Que 2025 soit propice aux projets et aux petits plaisirs
que nous offre la vie...

Christophe, Claude, Danielle, Dominique C., Dominique R., Jacqueline, Lionel,
Martine, Michelle, Nadine, Nicole, Sergio, Sylvain...

Contact : 06 09 61 42 17 - www.larchant.com - contact@larchant.fr



**Pour Noël, l'ACL a offert
une journée découverte et
une initiation à la broderie
avec une brodeuse
professionnelle.**



**Chaque enfant
a reçu un goûter
surprise...**



**Une belle année 2025 pour
tous les Lyricantois en
compagnie des
Slow Fous de Larchant !
Une année conviviale,
solidaire, joyeuse,
participative, succulente
et enthousiasmante !**



Zoom arrière...

Il s'est passé quoi en 2024 ?

On a parlé miel, abeilles, ruches avec Fred et Aline
Gaillot et Fred Douchet et on a dégusté des
produits à base de ce fameux miel. On a écouté la
conférence de Marc-André Sélosse organisée par
Catherine Chappaz et la Fondation Charpak,
l'Esprit des sciences et on y a appris tout ce qu'on
avait toujours voulu savoir sur « Le sol que l'on
piétine ». On a été étonné de voir tout ce que l'on
pouvait proposer « qui se mange » à base de
plantes sauvages. On a participé au vide grenier
de Larchant Animation en proposant nos focaccia
fourrées aux produits italiens. On a poussé le sujet
piste cyclable Larchant-Nemours avec un groupe

de lyricantois (Quentin Glorieux et Françoise
Charpentier ont rencontré le Département avec la
mairie). Ça va avancer, on vous en reparle.
Pour ne pas « pédaler dans la choucroute »,
on a clôturé la soirée avec une choucroute
géante (presque).

On a évoqué la famille Paragot et René
Vernadet en proposant 2 films dans le cadre
de ce qui pourrait se poursuivre dans une
série « Des montagnes et des blocs », histoire
des Lyricantois avec la grimpe et la montagne,
projet piloté par Sophie et Philippe Demange
et on a terminé la soirée avec des soupes
originales pour nous réchauffer. On a
organisé un « Atelier 2 tonnes » avec la
Grange pour voir, très pratiquement, ce dont
nous nous sentions capables pour baisser
notre émission jusqu'à 2 tonnes de CO₂ d'ici
2050 (pas facile mais on y est presque arrivé,
de manière ludique, dans un monde virtuel...il
ne reste plus qu'à le réaliser dans la réalité) et
on a fini l'année avec notre dégustation
habituelle d'huile d'olive (c'est notre 4^e année)
avec une livraison, cette année, de 290 litres

d'huile d'olive en provenance directe des
Pouilles.

Pour nous mettre en jambe, on a bien com-
mencé l'année avec un couscous géant pour
35 personnes pour nos adhérents, concocté
par Khadija Bourcart.

Pour 2025, nous avons des tas d'idées que nous
partagerons avec vous, certaines seront des
poursuites de 2024, les films de montagne, la
participation aux décisions pour la piste cyclable,
d'autres seront toutes nouvelles, on en parlera
ensemble plus précisément lors de notre AG du
1^{er} février à 16 h. à la Sablonnière (n'hésitez pas à
venir, votre parole et vos suggestions sont
importantes pour faire vivre le village).

Ce qui nous motive ? Créer des événements ou
participer à des projets avec toutes les
associations lyricantoises et tous les Lyricantois
qui en ont envie en apportant toujours une
attention particulière à une nourriture saine,
locale, « slow » en quelque sorte..., favoriser la
participation de tous en proposant des projets qui
correspondent aux besoins, envies, sensibilités,
préoccupations de chacun, participer, à notre
mesure, à une vie de village joyeuse et solidaire.

Rejoignez-nous, vous verrez c'est sympa, on n'est
pas slow fous pour rien !

Les Slow Fous de Larchant
hello@slowfousdelarchant.fr - 06 14 38 22 57

**Soirée du
11 janvier 2025
autour
du délicieux
couscous préparé
par Khadija**

Le Lyricantois - janvier 2025





PhiloZarts

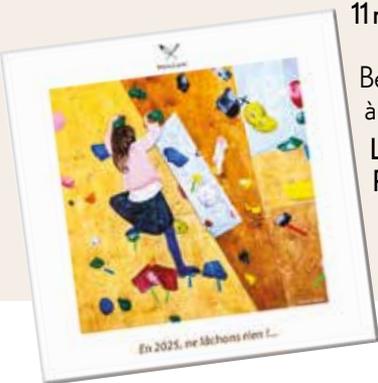
Bonjour et une belle et douce année,

Nous vous souhaitons en ce début d'année, une bonne santé - parce que sans elle les choses se compliquent -, de belles rencontres - parce que nous avons besoin des autres pour échanger nos idées et nos énergies -, de la bonne humeur - parce qu'elle nous aide à vivre mieux -, et beaucoup d'humour - parce que notre monde n'est pas facile -, plus une bonne dose d'amour et beaucoup d'amitiés. Prenez soin de vous, prenons aussi soin des autres au long de l'année 2025 qui commence.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir une fois par mois pour nos Rencontres PhiloZarts. Cette année retournera à Gaston Bachelard et ses réflexions autour de l'imagination, les rêves et rêveries, l'art et la raison... les 23 février, 16 mars, 6 avril, 11 mai et 6 juillet.

Belle année à tous.

L'équipe de PhiloZarts



MERCI à TOUS...

pour votre soutien lors du marché de Noël, au profit de la recherche sur les MICI*

Nous avons collecté 2 216 euros, remis à l'association nationale AFA Crohn RCH France !

Nous remercions les créateurs Michel Frémont, Muriel Lescoat, Noël Médale, Janine Mignot et Janine Verdier pour le don de leurs créations, et aussi, la mairie de Larchant et l'Association Culturelle de Larchant pour leur soutien !

Nicole et Claude Maumené,
Bénévoles pour l'AFA



Anne Buisson,
directrice

Corinne Devos,
Présidente

Une partie de la sympathique équipe de



* Maladies Inflammatoires Chroniques de l'Intestin

VIE ASSOCIATIVE



Plus de 1100 euros versé au Téléthon.



Larchant Animation, Solidarité, festivités et engagement pour tous !

Larchant Animation, association incontournable de notre village, fédère les habitants de Larchant et des villages voisins autour d'activités culturelles, sportives et solidaires. Grâce à l'implication de ses membres et au soutien précieux de la mairie, du Conseil municipal et des bénévoles, chaque projet est une réussite et les retombées profitent à toute la communauté.



Retour sur une année riche en actions...

Les bénéfices générés par les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année sont réinvestis dans des activités accessibles à tous, comme les nouveautés proposées à la médiathèque (livres, BD, DVD, mangas), des événements festifs ou encore des ateliers à des prix attractifs pour les grands et les petits.

Un temps fort de cette année ? La journée Téléthon 2024, a rassemblé habitants et visiteurs malgré un froid hivernal :

- Pétanque : 32 joueurs dans des parties acharnées.
- Tirs de précision : 13 courageux participants.
- Trail, marche et cani-trail : 73 participants ont totalisé 176 tours, soit près de 530 km !
- Avec plus de 1 100 € collectés, et grâce à la prise en charge totale des frais d'organisation par Larchant Animation, la somme intégrale a été reversée à l'AFM-Téléthon.



L'association a également soutenu le Centre Viégnénois, un projet en Afrique de l'Ouest (Togo)

qui accompagne les enfants en situation de précarité. Ce don contribue à financer des initiatives éducatives et alimentaires, comme le programme « 1 enfant = 1 repas ».

Une action solidaire rendue possible, entre autres, grâce aux cours de djembé animés par Isaac tout au long de l'année.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous soutiennent : la mairie, le Conseil municipal, les bénévoles et les participants. Ensemble, nous avons accompli de belles choses en 2024. En route pour 2025...



Les cours de Djembé permettent de soutenir le centre Viégnénois au Togo.



Retrouvez toutes nos activités prévues pour 2025 dans le calendrier distribué dans vos boîtes aux lettres, sur notre site www.larchantanimation.fr, ou sur notre page Facebook Larchant Animation. Nous vous souhaitons une excellente année 2025, pleine de joie et de solidarité.

À très bientôt pour de nouveaux projets partagés !

L'équipe de Larchant Animation



Assemblée Générale des Amis de Mathurin Samedi 2 février à 10h45

Salle Sablonnière...
Meilleurs vœux à tous!



AGENDA associatif

L'association « L'Oiseau Jeu » a organisé une ludothèque éphémère à Larchant durant les vacances de Noël



Cet événement gratuit a permis aux visiteurs de tous les âges de se retrouver pour partager un temps de jeu sur place et découvrir des jouets d'éveil, puzzles, figurines, jeux de construction et bien sûr, jeux de société tous niveaux.

L'Oiseau Jeu, association culturelle et d'éducation populaire, réunit des professionnels du jeu et de la culture pour participer au développement, à la diffusion et à la connaissance des cultures, du patrimoine et de l'activité ludique. Créée en 2023 en Île-de-France, elle intervient sur tout le territoire national. Elle porte et accompagne des actions socio-culturelles autour du jeu et son accessibilité à tous les publics.

L'Oiseau Jeu adresse ses remerciements chaleureux à la mairie, aux habitants et aux bénévoles qui ont donné beaucoup d'énergie pour le rendre possible. La ludothèque a ainsi accueilli plus de quatre-vingt-dix visites en cinq jours d'ouverture. **Eloïse, Larchant**



L'amicale des Aînés Ruraux de l'ancien canton de La-Chapelle-la-Reine se porte bien.

Avec plus de 250 adhérents, dont 24 Lyricantois, elle satisfait ses membres avec la diversité de ses propositions de sorties : voyages, loto, théâtre, repas... **Le programme est en ligne sur le site larchant.fr.** Il offre des choix multiples aux participants.

Bonne année à tous. **Jacques Maillot - Tél. : 0164 29 73 78**

Pour toute demande d'information ou de soutien pour vous ou d'autres Lyricantois, contactez la mairie au 0164 28 16 17.

Mairie

2 place Pasteur, 77760 Larchant

Ouverte du lundi au samedi de 10 h. à 12 h.

Tél. : 0164 28 16 17

www.larchant.fr - village@larchant.fr

Agence postale communale

Ouverte : lundi au vendredi de 9 h. à 12 h.

Tél. : 0164 28 97 40

Église

Tél. : 0164 24 30 21

Ouverte : Été, 10 h. à 17 h. - HIVER, 10 h. à 16 h.

Affichage des messes sur la porte de l'église.

Cimetière

Du 1^{er} mars au 30 sept. de 8 h. à 19 h.

Du 1^{er} oct. au 29 février de 8 h. à 17 h.

École élémentaire : Tél. : 0184 74 53 60

Garderie périscolaire : Tél. : 06 79 15 10 22

Collège Blanche de Castille

La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0160 74 76 70

Pompiers : La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0160 74 53 00

Gendarmerie : La Chapelle-la-Reine - Tél. : 0164 24 30 47

LE LYRICANTOIS - BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2025

Siège social : Mairie de Larchant, 2 place Pasteur, 77760 Larchant

Directeur de la publication : Vincent Mével - Secrétariat, mise en page : N. Maumené

©photos : F. Brizzi, M. Derouet, A. Domange, A.M. Fostyko, L'Oiseau jeu, N. Maumené, J. Mignot, Mairie, Larchant Animation, Slow Food, V. Mével... - Imprimerie : Paroi Services Recloses (77)



FÉVRIER

01 février : **AG Asso.** Les Slowfous de Larchant - 16 h, Salle Sablonnière (**SFDL**)

02 février : **AG Asso.** Les Amis de Mathurin - 10 h45, Salle Sablonnière (**LAM**)

08 février : **Atelier « Créations »** de 4 à 11 ans - 14 h30, Salle Châtenoy (**ACL**)

08 février : **Film** : «Encordés, 200 ans d'histoire dans le regard des guides de Chamonix» - 17 h, Salle Sablonnière (**LA**)

23 février : **Rendez-vous philo** : Gaston Bachelard (2) - 11 h, Salle Sablonnière (**PZ**)

MARS

09 mars : **L'Hivernale (LA)**

15 mars : **Film** : «Les Glaneurs et la glaneuse» - 17 h, Salle Sablonnière (**LA**)

16 mars : **Rendez-vous philo** : Gaston Bachelard (3) - 11 h, Salle Sablonnière (**PZ**)

22 mars : **AG Asso.** Culturelle de Larchant - 14 h45, Salle Sablonnière (**ACL**)

22 mars : **Conférence** : la photographie animalière - 17 h, Salle Sablonnière (**ACL**)

AVRIL

06 avril : **Foire aux plantes - Conférence** : Le hérisson - 15 h, Salle Sablonnière (**LA**)

06 avril : **Rendez-vous philo** : Les insectes du jardin, comment les percevons-nous ? 11 h, Salle Sablonnière (**PZ**)

MAI

11 mai : **Rendez-vous philo** : Gaston Bachelard (4) - 11 h, Salle Sablonnière (**PZ**)

17 ou 24 mai : **Conférence** : Le climat - 17 h, Salle Sablonnière (**LA**)

JUIN

07 juin : **Concours pétanque**, terrain Multisport (**LA**)

28 juin : **Pique-nique**, place Pasteur (**LA**)

Pour + d'infos sur leurs animations, contactez...

(**ACL**) Association Culturelle de Larchant : contact@larchant.com

(**LA**) Larchant Animation : larchantanimation@gmail.com

(**PZ**) Philozarts : philozarts@gmail.com

(**SFDL**) Slow Fous de Larchant : hello@slowfousdelarchant.fr

Retrouvez la liste des associations lyricantoises sur le site larchant.fr

Les associations lyricantoises publient leurs animations

à Larchant dans l'agenda, transmettez :

le nom de l'évènement, le lieu, la date et l'horaire,

(tarifs, réservations, etc.) à village@larchant.fr

● **Auberge de la Dame-Jouanne** Tél. : 0164 28 16 23

www.ladamejouanne.com

● **Boulangerie « Mathurin »**

Tél. : 01 64 29 76 97

Instagram : [boulangerie_mathurin](https://www.instagram.com/boulangerie_mathurin)

● **Épicerie bio - Bar - Escalade « La Grange »** Tél. : 06 59 04 67 70

Restauration, conférences-débats, cinéma, concerts, expos, répare-café, ateliers...

www.facebook.com/lagrangelarchant

● **Poissonnerie ambulante**

Tél. : 06 33 94 26 14

Dans les rues du village, mardi matin

Plusieurs professionnels :

artisans, artistes, professions libérales...

travaillent à Larchant. Leurs métiers et coordonnées sont publiés sur le site larchant.fr. Transmettez vos textes, adresse et téléphone à village@larchant.fr pour y figurer ou corriger vos informations...